

LA CAPITALE NATIONALE DE LA CRIMINALITÉ : UNE PRÉSENTATION SUR LA RÉPUTATION DE LA VILLE DE HULL DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XX^E SIÈCLE

Dans la première moitié du XX^e siècle, la ville de Hull acquit une réputation qui eut plusieurs conséquences sur son développement et sur le confort de ses habitants. En effet, Hull était souvent considérée comme la « capitale nationale de la criminalité », et elle reçut les surnoms de « Happy Town » ainsi que de « Petit Chicago ».

Mais d'où venait cette réputation ? Et dans quelle mesure reflétait-elle la réalité ?

Présentation par Philippe Bélanger-Landry,
étudiant en sciences sociales à l'Université du
Québec en Outaouais.

Projet effectué dans le cadre d'un stage avec la
Ville de Gatineau à l'hiver 2021.



Panorama de Hull
Photographie d'une vue panoramique de Hull prise de la tour de la Paix à Ottawa : Pont Interprovincial (Alexandra), installations de l'E. B. Eddy ainsi que l'église Notre-Dame-de-Grâce.
H012-01/0192.

Le saviez-vous ?

Lors de la période du « Petit Chicago », il y avait environ 500 bars dans le périmètre de l'île de Hull.

La responsabilité de la réputation particulière qu'avait alors la ville de Hull fut souvent imputée aux citoyens de la ville.

Cependant, en examinant le contexte plus large qui entourait alors la ville de Hull, et en s'aidant de certains documents d'archives, nous verrons comment cette explication des hauts taux de « criminalité » de la ville est trop simpliste et doit être renouvelée par une multitude de facteurs, complémentaires les uns aux autres (André Cellard, 1992, p. 520).



Vue aérienne de Hull

Photographie d'une vue aérienne de Hull prise de la pointe Nepean à Ottawa. On y voit le pont Interprovincial (Alexandra), l'église Notre-Dame-de-Grâce, les installations d'E. B. Eddy et au loin, le pont des Chaudières.

H012-01/0193

Résumé de la présentation :

1. La réputation de Hull dans la première moitié du XX^e siècle : qu'est-ce qui caractérisait cette réputation, et d'où venait-elle ?
2. Cette réputation de la « criminalité » reflétait-elle la réalité ?
3. Un bref survol des statistiques policières
4. Une criminalité parfois exagérée : pour quelles raisons ?
5. Les causes des hauts taux de criminalité à Hull dans la première moitié du XX^e siècle
6. Conclusion : la campagne de moralisation des années 1940 et l'assainissement de Hull

D'où venaient les surnoms de « Happy Town » et de « Petit Chicago » ?

Au courant du XIX^e siècle, le surnom de « Happy Town » fut donné à la ville de Hull par des draveurs, des raftsmen et d'autres hommes de chantiers qui s'y rendaient souvent pour fêter et se reposer lors de leurs périodes de congé. Le surnom servait aussi à opposer la ville de Hull à celle de Bytown, aujourd'hui Ottawa (Jean Pellerin, 1998, p. 158 et 159).

Le surnom de « Petit Chicago » fut quant à lui donné à la ville de Hull après le 1^{er} mai 1918, date de l'entrée en vigueur de la prohibition dans la ville. En effet, rappelant la ville de Chicago, un marché noir fut entretenu à Hull par le « crime organisé », profitant de la situation (Marc Brosseau et André Cellard, 2003, p. 14). C'est dans ce contexte de la prohibition, qui perdura jusqu'en 1946, que les bars, les maisons de jeux et autres lieux de « désordres » se multiplièrent à Hull (André Cellard, 1992, p. 531).

1. La réputation de Hull dans la première moitié du XX^e siècle : Qu'est-ce qui caractérisait cette réputation, et d'où venait-elle ?

Dans la première moitié du XX^e siècle, plusieurs des habitants de Hull considéraient que leur ville de résidence était caractérisée principalement par des taux élevés de pauvreté et de criminalité (Marc Bachand, 1991, p. 148). Hull était même souvent considérée comme la capitale nationale du crime (Marc Brosseau et André Cellard, 2003, p. 15). D'ailleurs, certains habitants soupçonnaient que les incendies, qui y étaient plutôt fréquents, avaient parfois (ou souvent) une origine criminelle (Marc Bachand, 1991, p. 148).

La vie nocturne dans les bars ainsi que les « débordements festifs » résultant de la consommation d'alcool caractérisaient également la réputation de la ville de Hull dans cette période. La ville était ainsi souvent perçue comme un espace récréatif et festif, ce qui était particulièrement le cas pour plusieurs des habitants d'Ottawa (Marc Brosseau et André Cellard, 2003, p. 7).



Trois maisons en bois
Maisons en bois, toutes étroites et donnant directement sur la rue. La photographie a été prise vers 1930.
Ho12-01/0077

1. La réputation de Hull dans la première moitié du XX^e siècle : Qu'est-ce qui caractérisait cette réputation, et d'où venait-elle ?

Le Journal « *The Standard* » témoigne de la réputation péjorative qu'avait acquise la ville de Hull.

En effet, dans un article de ce journal paru à Montréal en 1942, plusieurs des maisons de Hull étaient qualifiées de « boîtes à savon », et étaient décrites comme étant vieilles, petites, et encombrées en raison du nombre de chambres restreint et des familles souvent nombreuses qui devaient y habiter.



En 1900, coin Youville et Laurier, Hull
Photographie d'une maison à l'angle des rues d'Youville et Laurier devenue par la suite l'hôtel Interprovincial.
H012-01/0071

1. La réputation de Hull dans la première moitié du XX^e siècle : Qu'est-ce qui caractérisait cette réputation, et d'où venait-elle ?



Draveur

Photographie illustrant un homme utilisant un tournebilles près d'un embâcle.

Po30-01/0006_P0025

Afin de mieux comprendre l'origine de la réputation de Hull dans la première moitié du XX^e siècle, il est pertinent de faire un bref retour en arrière en examinant le contexte du XIX^e siècle, lors duquel plusieurs préconceptions et mythes associés à la ville trouvent leurs origines. Ces préconceptions, souvent véhiculées par des médias de masse, contribuèrent à construire et à exagérer la réputation de ville « criminelle » de Hull (Philippe Robert, 1977, p. 10).

Lors du XIX^e siècle, une partie considérable de la main-d'œuvre ouvrière en Outaouais était constituée de bûcherons, de draveurs, de raftsmen, et de cageurs (André Cellard, 1992, p. 520). Ceux-ci pratiquaient d'ailleurs fréquemment plusieurs de ces rôles, soit en même temps ou selon les saisons.

1. La réputation de Hull dans la première moitié du XX^e siècle : Qu'est-ce qui caractérisait cette réputation, et d'où venait-elle ?

Ces « personnages », qui étaient regroupés sous l'appellation de *Shiners*, sont rapidement devenus mythiques, ce qui altéra la mémoire de Hull qu'entretenaient ses habitants (Lucien Brault, 1950, p. 59). En effet, en raison notamment des mythes ou des légendes comme celle de Jos Montferrand, Hull fut associée même avant le XX^e siècle à une ville violente, où les différends étaient réglés par la force physique plutôt que par un quelconque système de justice (André Cellard, 1992, p. 520).

L'historien Lucien Brault expliquait dans son histoire officielle de la ville de Hull que selon ces prénotions (basées du moins partiellement sur une forme de réalité), « on s'entre-tuait, on attaquait les citoyens paisibles, on allait même jusqu'à mutiler les animaux et brûler les fermes pour des motifs futils. » (Lucien Brault, 1950, p. 60).



Draveurs prenant un repas.
Photographie illustrant deux draveurs prenant le repas.
P030-01/0006_P0128

1. La réputation de Hull dans la première moitié du XX^e siècle : Qu'est-ce qui caractérisait cette réputation, et d'où venait-elle ?

En raison de ces mythes entourant les *Shiners*, la responsabilité des taux élevés de « criminalité » enregistrés à Hull dans la période suivante fut souvent attribuée aux habitants de la ville. Cependant, puisque les individus sont souvent davantage le produit d'un contexte socio-économique particulier que leurs architectes, il sera plus important de se concentrer sur les réalités extérieures aux habitants pour expliquer la réputation de « criminalité » de Hull (André Cellard, 1992, p. 520).

Le saviez-vous ?

Vers la moitié du XIX^e, le nombre de ces *Shiners* qui travaillaient sur la rivière de la Gatineau et qui se rendaient à Hull pour se reposer était entre 700 à 800, ce qui était très important pour la petite ville de Hull (Gaston R. P. Carrière, 1968, p. 67).



Draveurs devant un embâcle
Photographie illustrant des draveurs devant un embâcle de bois flotté.
Po30-01/0006_Po097

2. Cette réputation de la « criminalité » reflétait-elle la réalité ?

Vers la fin des années 1930, 557 « crimes » furent enregistrés à Hull, ce qui représentait un taux d'arrestation d'environ 170 arrestations pour 1 000 habitants. En comparant ce taux de la ville de Hull au taux de 33 arrestations pour 1 000 habitants pour la ville de Québec ou au taux de 32 arrestations pour 1 000 habitants de la ville de Trois-Rivières, nous pouvons constater que le taux d'arrestations de Hull était environ cinq fois plus élevé que ceux des deux autres villes, autrement comparables à plusieurs niveaux (André Cellard, 1992, p. 520).

Cette proportion était encore plus importante pour certains types de « crimes » en particulier, tel que le pari illégal, la consommation ou la fréquentation de lieux de désordre (André Cellard, 1992, p. 520). Par exemple, sur le total des arrestations enregistrées à Hull entre 1926 et 1938, ces types de crimes correspondaient à environ 90% des crimes enregistrées (Marc Brosseau et André Cellard, 2003, p. 15).

La source archivistique intitulée *Bruits et nuisances dans les bars* reflète bien ce type particulier de « criminalité ».

En effet, dans des lettres rédigées entre 1948 et 1951, le conseil municipal de la ville de Hull rapportait à la Commission des liqueurs de Québec différentes plaintes persistantes de citoyens de la ville dénonçant que certains bars ne respectaient pas la loi en continuant de vendre de l'alcool après les heures officielles de fermeture. Selon ces plaintes de citoyens, ceci avait pour conséquence de produire du tapage qui persistait parfois jusqu'au matin, ainsi que d'augmenter le nombre de bagarres qui survenaient durant la nuit.

2. Cette réputation de la « criminalité » reflétait-elle la réalité ?

Bien que la criminalité pour ces indicateurs semblait effectivement être beaucoup plus importante à Hull qu'à Trois-Rivières, qu'à Québec ou Ottawa, par exemple, la plupart des autres indicateurs de la « criminalité », tel que le taux d'homicides, étaient souvent similaires entre ces villes. (Tim Leonard, 1997, p. 4).

Ainsi, bien qu'un type de criminalité était certainement important à Hull, la ville ne semble pas avoir été la « capitale nationale de la criminalité » à tous les niveaux (Anne Gilbert et Marc Brosseau, 2002, p. 526).



Maison E. B. Eddy, vers 1901

Baptisée Standish Hall par Eddy, elle est devenue un hôtel célèbre dans les années 1920.

H012-01/0337

2. Cette réputation de la « criminalité » reflétait-elle la réalité ?



Vue aérienne du pont Champlain

Vue vers l'ouest de la rivière des Outaouais et du pont Champlain en construction. La photographie date du 2 septembre 1928.

Photo A690-10. A012-01

La multiplication des bars dans les années 1930 ne toucha pas uniquement la ville de Hull. Plusieurs bars furent établis le long du chemin d'Aylmer ainsi que dans d'autres municipalités faisant aujourd'hui partie de la ville de Gatineau (André Cellard, 1992, p. 539). Ceci fut surtout le cas après l'ouverture du pont Champlain en 1924 qui eut pour effet de disperser les lieux de consommation d'alcool ; une partie importante de la clientèle des bars venait effectivement de l'Ontario, tel que nous le verrons plus loin dans la présentation (Marc Brosseau et André Cellard, 2003, p. 17).

Cependant, cette multiplication n'eut pas pour seul effet d'entretenir la criminalité. En effet, tous les bars n'étaient pas associés aux problèmes et aux « crimes » liés à l'ivresse. Par exemple, plusieurs des clubs de jazz développés à Aylmer étaient souvent plus chics que les bars du centre-ville de Hull (Marc Brosseau et André Cellard, 2003, p. 15 et 16).

3. Un bref survol des statistiques policières

Un survol des « statistiques de délits » de la ville de Hull confirme en effet que la « criminalité » associée à la ville était beaucoup plus importante pour certains types de délits que pour d'autres.

Par exemple, en consultant ce document, provenant du rapport annuel des années 1933 et 1934, nous pouvons constater que le nombre d'infractions pour les catégories « désordres sur la rue », « ivresse et désordres », et « hommes arrêtés dans ces maisons » ressortent clairement des autres types d'infractions.

" STATISTIQUES DES DELITS "		
Assaults Simples	11	1
Assaults sur Epouse.....	1	1
Assault Grave	1	1
Conduire automobile sans permis.....	3	3
Conduire automobile en état d'Ivresse.....	7	7
Conduire automobile d'une manière dangereuse	3	3
Désordre sur la rue.....	138	138
Desordre et Blasphèmes.....	1	1
Dommages à la propriété.....	9	9
Empiètement.....	2	2
Expositions Indécentes.....	10	10
Faussaires.....	6	6
Folie.....	1	1
INFRACtIONS		
No 54	9	9
No 92	1	1
No 100	12	12
No 111	1	1
No 152	1	1
No 180	1	1
No 184	3	3
No 206	3	3
No 244	84	84
No 257a.	1	1
No 278	535	535
No 282	1	1
No 284	6	6
No 299	14	14
AUX		
REGLEMENTS.		
Homicide Involontaire.....	1	1
Ivresse et désordre.....	391	391
Interventions dans le devoirs de la Police..	3	3
Language Abusif.....	7	7
Maisons de desordre.....	19	19
Hommes arrêtés dans ces Maisons.....	310	310
Femmes arrêtées dans ces maisons.....	6	6
Mendier sans permis.....	6	6

Statistiques sur la criminalité provenant du rapport annuel 1933-1934.
H007

3. Un bref survol des statistiques policières

Une petite mise en garde :

L'interprétation des statistiques présentées dans les dernières diapositives nécessite une certaine prudence. En effet, dans certains cas, les statistiques peuvent avoir pour effet de déformer notre perception de la réalité. L'historien et criminologue André Cellard expliquait d'ailleurs que dans le cas de ville de Hull lors de la période du « Petit Chicago », « la façon de comptabiliser les statistiques [...] tend à exagérer l'importance du phénomène » (André Cellard, 1992, p. 543).

Ainsi, le fait de comparer les statistiques policières de différentes villes peut être hasardeux dans la mesure où les différentes polices municipales ne comptabilisaient pas toujours les arrestations de la même manière; la définition de ce qui était un « crime » et ce qui ne l'était pas variait effectivement d'une ville à une autre (André Cellard, 1992, p. 520). Aussi, le type de criminalité qui était répandu à Hull dans la première moitié du XX^e siècle était particulièrement « visible » puisqu'il était souvent commis dans des lieux publics comme les bars, les maisons de désordre ou sur la rue (Philippe Robert, 1977, p. 6).

"STATISTIQUES DES DELITS "

(suite)

Port d'armes illégal.....	1
Refus de payer son transport.....	38
Refus de pourvoir.....	1
Refus de payer son repas.....	8
Troubler la paix.....	6
Vagabondage.....	76
Vols Ordianaires.....	67
Vols avec effraction.....	11
Vols sur la Personne.....	2
Tentatives de Vol Ordinaire.....	7
Tentatives de Vol sur la personne.....	2
Tentative de Suicide.....	1
TOTAL	1826

Statistiques sur la criminalité provenant du rapport annuel 1933-1934.
Hooy

3. Un bref survol des statistiques policières

Bref, même si les statistiques policières servent davantage à mieux comprendre la nature des interventions policières que la réalité exacte de la criminalité, elles peuvent néanmoins s'avérer très utiles, dans le cas de Hull du début du XX^e siècle, pour démontrer le type de criminalité qui existait ainsi que pour montrer comment cette criminalité était particulièrement « visible » et donc susceptible d'être signalée à la police (Philippe Robert, 1977, p. 22).

Les statistiques pouvaient alors amener à exagérer l'ampleur de la criminalité de Hull. Mais en plus de ceci, d'autres acteurs ont contribué, pour différentes raisons, à cette exagération qui en vint à caractériser la réputation de la ville.

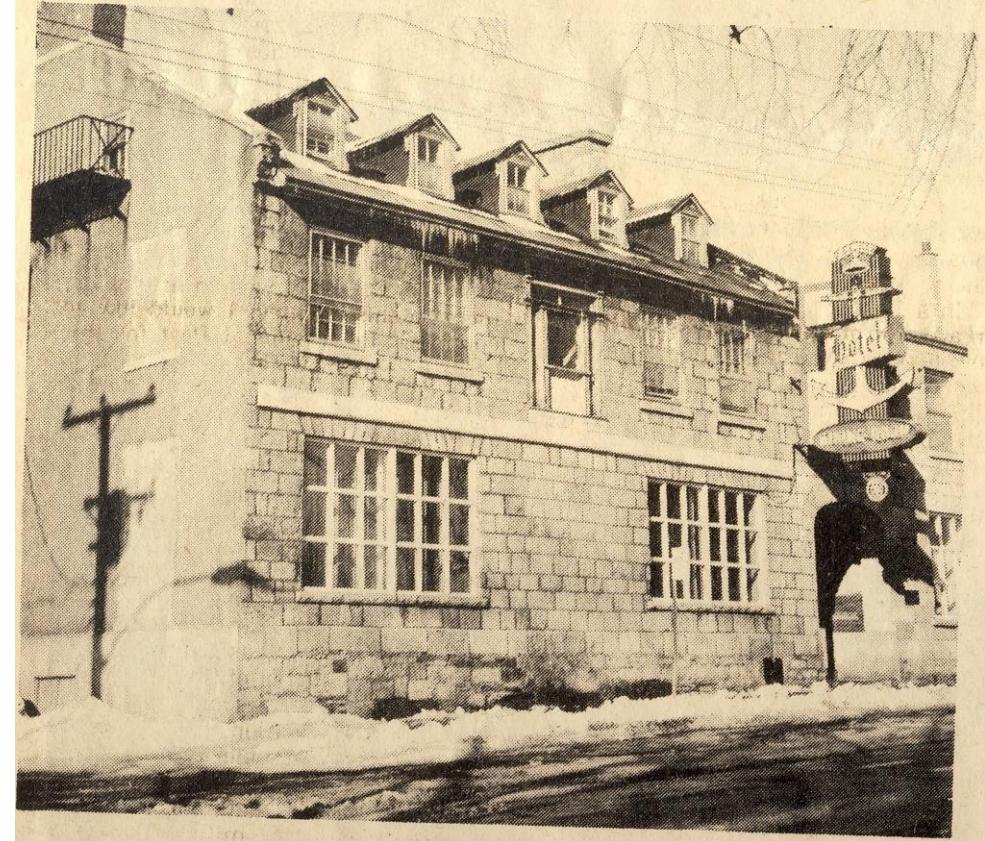


Station de police et caserne de pompiers no 1
Policiers photographiés devant le poste de police - qui était jumelé à la station de pompiers no 1 - et autrefois situé sur la rue Leduc à Hull.
H012-01/0779

4. Une criminalité parfois exagérée : pour quelles raisons ?

Sans grande surprise, le clergé hullois dénonçait les lieux de plaisir. Les abus de substances et des plaisirs n'étaient certainement pas compatibles avec l'importance qu'accordait le christianisme à la retenue de soi-même et à la tempérance (Marc Brosseau et André Cellard, 2003, p. 12). Ainsi, plusieurs prêtres et curés (tout comme certains chefs d'entreprise) entretenaient des rumeurs menaçantes liées à la réputation de criminalité de Hull.

Ces rumeurs exagéraient les conséquences de la réputation de la ville en énonçant que celle-ci avait suffi à décourager des investisseurs et des industries de s'installer à Hull (André Cellard, 1992, p. 535). Les menaces étaient d'ailleurs souvent prises au sérieux par la population de la ville, surtout après la crise de 1929 et la précarité économique qu'elle entraîna à Hull (André Cellard, 1992, p. 535).

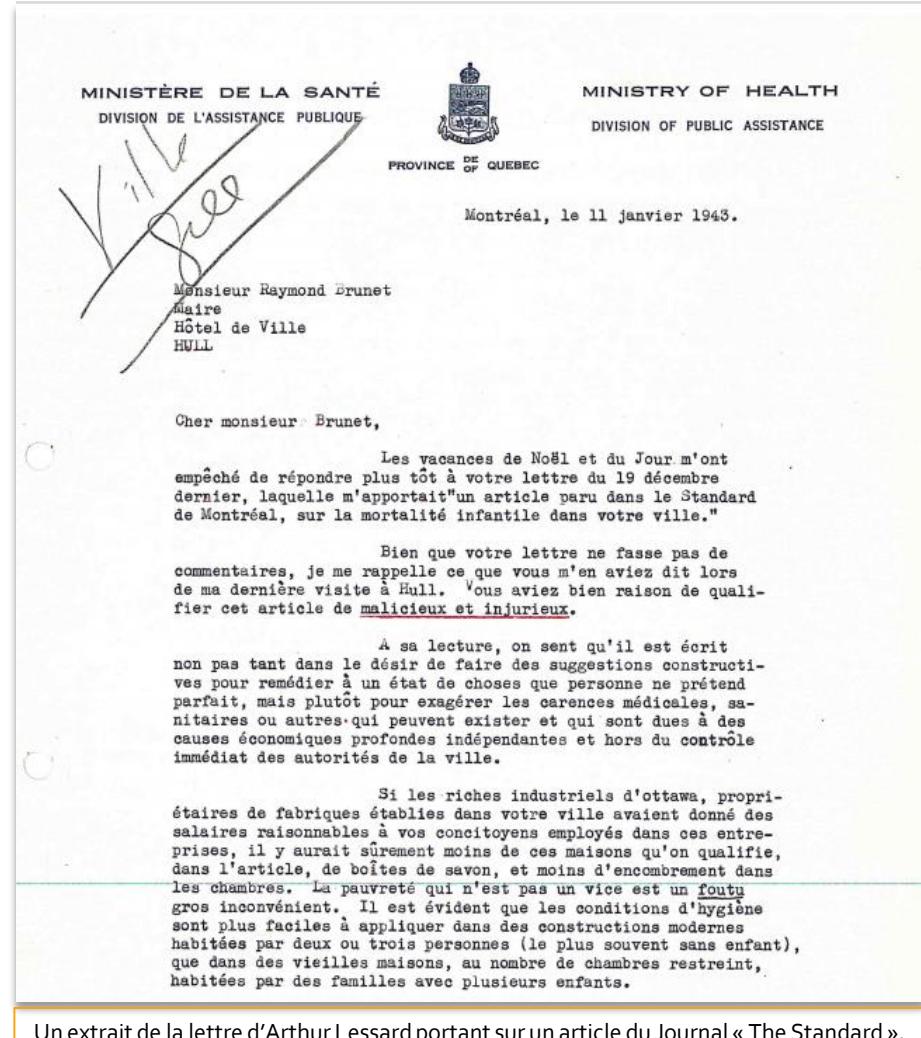


Le Conroy's Hôtel
Photographie de l'hôtel de Robert Conroy renommé l'hôtel British.
A015-04a/0063

4. Une criminalité parfois exagérée : pour quelles raisons ?

Aussi, tel que mentionné, certains médias de masse exagéraient la réputation de criminalité de la ville de Hull. Le journal « *The Standard* », présenté précédemment, en donne justement un bon exemple.

En effet, Arthur Lessard de la Division de l'assistance publique du ministère de la Santé du Québec disait de l'article du *Standard* que celui-ci était « écrit non pas tant dans le désir de faire des suggestions constructives pour remédier à un état de choses que personne ne prétend parfait, mais plutôt pour exagérer les difficultés auxquelles était confrontée la ville de Hull » ainsi que pour « faire de la sensation » avec ces difficultés.



Un extrait de la lettre d'Arthur Lessard portant sur un article du Journal « *The Standard* ».
H005-01_0135

5. Les causes des hauts taux de criminalité à Hull dans la première moitié du XXe siècle



Bureau de votation sur le règlement de prohibition dans la Cité de Hull
Photographie des membres du bureau de vote sur le règlement de prohibition. Le règlement fut adopté par 1181 votes de majorité et entra en vigueur le 1er mai 1918.
Ho12-01/0406

Nous avons vu comment la criminalité à Hull était, du moins pour certaines catégories d'infractions, plus importante que pour d'autres villes québécoises d'une taille similaire. Nous avons également vu que cette criminalité fut souvent imputée aux individus, les habitants de Hull, bien que des facteurs contextuels plus profonds sont à l'origine du phénomène. Voici alors ces principaux facteurs :



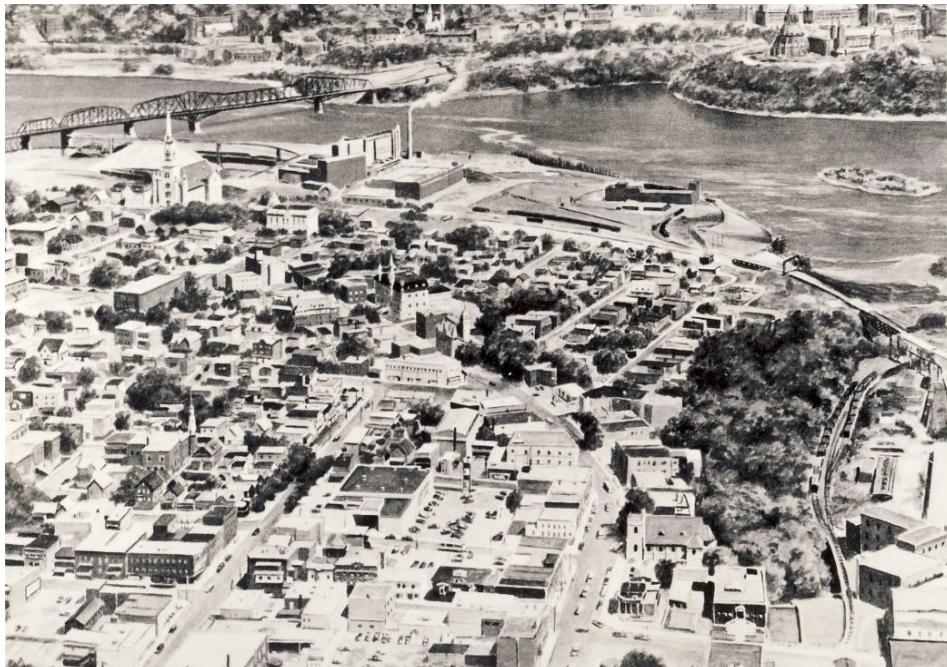
Les débats sur la prohibition :

Le journal *L'Avenir de Hull*, présentant une conférence prononcée en 1913 par O. A. Windle, le rédacteur du journal *The Iconoclast*, représente certainement une source historique très intéressante qui aide à comprendre des arguments et des réflexions en lien avec la prohibition.

Le principal argument de Windle, qui était contre la prohibition, était que cette mesure brimait la liberté des citoyens de la ville. Il disait aussi qu'à l'inverse, « la tempérance permet d'agir avec modération » tout en visant le même objectif « d'assainissement » que la prohibition.

En plus de cet argument, la position de Windle était principalement défendue par les hôteliers, qui avaient intérêt, au niveau économique, à ce que la vente d'alcool puisse continuer (André Cellard, 1992, p. 527). La majorité des électeurs de Hull vota néanmoins en faveur de la prohibition, contrairement à ce que les représentations exagérées (et même erronées) des citoyens comme des « Jos Montferrand » fêtant dans les bars pourraient nous amener à penser.

5. Les causes des hauts taux de criminalité à Hull dans la première moitié du XX^e siècle



Vue à vol d'oiseau de Hull
Dessin d'une vue aérienne de Hull.
H012-01/0190

5.1. La particularité de sa situation de ville frontalière :

La situation de ville frontalière dans laquelle se trouvait Hull était certainement particulière en étant le seul point de contact urbanisé important entre le Québec et l'Ontario, la frontière juxtaposait et mettait en relation des populations bien distinctes, avec notamment différentes attitudes culturelles par rapport à la consommation d'alcool (Marc Brosseau et André Cellard, 2003, p. 7 et 10).

Mais en plus d'être culturelle, cette frontière était aussi réglementaire. En effet, la réglementation au Québec, notamment aux heures d'ouverture des bars, était souvent plus permissive qu'en Ontario (Marc Brosseau et André Cellard, 2003, p. 11 et 12).

5. Les causes des hauts taux de criminalité à Hull dans la première moitié du XX^e siècle



Pont Interprovincial

Photographie du pont Interprovincial (Alexandra) vu d'Ottawa. On y voit des gens qui traversent à pied et un tramway. On peut également voir l'église Notre-Dame et son presbytère ainsi que du bois flottant sur la rivière des Outaouais.

H012-01/0180

5.1. La particularité de sa situation de ville frontalière :

De plus, la population d'Ottawa était environ cinq fois plus nombreuse que celle de Hull (Marc Brosseau et André Cellard, 2003, p. 11). Ainsi, en raison des facteurs culturel et réglementaire, cette population représentait une proportion considérable de la clientèle des bars et des lieux de plaisir de Hull.

En effet, dans les deux premières décennies du XX^e siècle, plus du tiers des arrestations policières à Hull concernait des habitants d'Ottawa plutôt que de Hull, et cette proportion augmenta à environ 75% pour la période du « Petit Chicago » (Marc Brosseau et André Cellard, 2003, p. 12 et 15).

5. Les causes des hauts taux de criminalité à Hull dans la première moitié du XX^e siècle

5.2. La corruption :

Lors de la période du « Petit Chicago », l'ampleur de la criminalité liée à la consommation d'alcool à Hull était d'abord rendue possible par la corruption. En effet, certains membres du conseil municipal de la ville de Hull profitèrent illégalement du commerce lucratif que représentaient les bars et les maisons de jeu et de prostitution (André Cellard, 1992, p. 524 et 531).

D'ailleurs, avec l'aide de conseillers de la ville, des tenanciers de bars et d'hôtels connaissaient souvent les moments où les policiers devaient venir dans leurs établissements pour effectuer des inspections « surprises » (André Cellard, 1992, p. 531 et 532).

De plus, lorsque les tenanciers et les clients étaient arrêtés par la police municipale plutôt que par la police provinciale, ils devaient simplement payer une amende plutôt que d'être jugés devant les tribunaux. La valeur de cette amende était fixe ; elle était de 40\$ pour les tenanciers et de 20\$ pour les clients (André Cellard, 1992, p. 531).



L'Avalon et son propriétaire, le maire Alphonse Moussette, fin des années 1930. Le maire Moussette était l'un de ces politiciens impliqués dans cette corruption.
H015/GL004-019

5. Les causes des hauts taux de criminalité à Hull dans la première moitié du XX^e siècle



Taverne Montcalm

Photo portant sur l'édifice qui abrite la taverne Montcalm situé à l'angle des rues Montcalm et Lois à Hull. L'édifice a été construit en 1921.

Ho12-01/0728

5.3. Le concept de la « prophétie autoréalisatrice » peut-il permettre de mieux comprendre la criminalité de Hull au début du XX^e siècle ?

Avant de pouvoir étudier cette question, il est important de bien comprendre le concept de « prophétie autoréalisatrice ». Selon le géographe Jean-François Staszak, cette prophétie « est une assertion qui induit des comportements de nature à la valider » (Jean-François Staszak, 2000, p. 107). En effet, les représentations que nous entretenons de notre environnement influencent souvent la manière dont nous interagissons avec celui-ci.

5. Les causes des hauts taux de criminalité à Hull dans la première moitié du XX^e siècle



Club 61
Photographie du Club 61.
Ao15-04a/0063

5.3. Le concept de la « prophétie autoréalisatrice » peut-il permettre de mieux comprendre la criminalité de Hull au début du XX^e siècle ?

Ainsi, il est probable que la réputation parfois exagérée de la criminalité à Hull ait accentué le développement d'une véritable criminalité dans la ville. Les stéréotypes entretenus depuis le XIX^e siècle qui associaient Hull à un espace récréatif et festif ont pu inciter des entrepreneurs à ouvrir des nouveaux bars et lieux de plaisir afin de profiter d'un contexte perçu comme étant particulièrement propice à leur développement. En encourageant ainsi la concentration des lieux de consommation, ce contexte serait devenu réellement propice et aurait accentué le cercle vicieux à l'origine de la multiplication des bars (Jean-François Staszak, 2000, p. 113).

Un projet de recherche analysant spécifiquement le rôle qu'a pu jouer le phénomène des prophéties autoréalisatrices dans la concentration des bars et de la « criminalité » à Hull dans certains moments de son histoire pourrait valider ou infirmer ces hypothèses.

6. Conclusion : la campagne de moralisation des années 1940 et l'assainissement de Hull

À la suite des difficultés accumulées à Hull lors des années 1910 puis lors de la période du « Petit Chicago », une grande partie de la population de Hull était indignée et avait honte de la réputation que leur ville avait acquise à travers le Canada (André Cellard, 1992, p. 534). D'ailleurs, la crainte que cette réputation nuise au développement économique de la ville, et même qu'elle apporte des « malédictions divines », était partagée par plusieurs Hullois vers la fin des années 1930 (André Cellard, 1992, p. 535).

Dans un tel contexte, la « campagne de moralisation », menée notamment par le comité féminin du congrès diocésain d'action catholique d'Ottawa, atteignit une importance considérable ; la campagne demandait aux autorités municipales de faire respecter la loi sur les heures de fermeture des bars, de fermer les bars illégaux ainsi que les maisons de jeux et de prostitution, puis de faire arrêter la corruption qui empêchait à la police d'effectuer adéquatement son travail (Marc Brosseau et André Cellard, 2003, p. 15 et 16).

6. Conclusion : la campagne de moralisation des années 1940 et l'assainissement de Hull

La campagne « d'assainissement » des années 1940 fut généralement efficace. En effet, avec l'élection d'un nouveau maire en 1941, les maisons de désordres n'étaient désormais plus protégées par des membres du conseil municipal. La nouvelle administration était d'ailleurs beaucoup plus sévère vis-à-vis les tenanciers arrêtés, ce qui eut pour effet de réduire considérablement les statistiques d'infractions commises à Hull (André Cellard, 1992, p. 536).

Cependant, le retour au calme entraîné par cette campagne et par la nouvelle administration municipale fut temporaire. La situation géographique particulière de la ville de Hull entraîna effectivement, dans les années 1980 et 1990, une troisième période où les hauts taux de criminalité liés à l'alcool entraînèrent plusieurs enjeux pour la ville de Hull et pour ses habitants (Anne Gilbert et Marc Brosseau, 2002, p. 526).

Bibliographie :

BACHAND, Marc. « Le Sommet de l'Île de Hull », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 4, no. 2, 1991, p. 147 à 158.

BRAULT, Lucien. *Hull, 1800-1950*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1950, 262 p.

BROSSEAU, Marc et André CELLARD. « Un siècle de boires et de déboires : Hull aux prises avec son histoire et sa géographie », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 47, no. 130, 2003, p. 7 à 34.

CARRIÈRE, Gaston R. P. « L'établissement de l'Église à Hull et dans la région », *Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, vol. 35, 1968, p. 61 à 72.

CELLARD, André. « Le petit Chicago : la "criminalité" à Hull depuis le début du XXe siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 45, no. 4, 1992, p. 519 à 543.

GILBERT, Anne et Marc BROSSEAU. « Le journal, acteur urbain ? Le Droit et la vocation du centre-ville de Hull », *Recherches sociographiques*, vol. 43, no. 3, 2002, p. 517 à 548.

LEONARD, Tim. « La criminalité dans les régions métropolitaines principales, de 1991 à 1995 », vol. 17, no. 5, *Juristat, Centre canadien de la jeunesse statistique*, Statistique Canada, 1997, p. 1 à 14.

PELLERIN, Jean, *Pour l'amour de la langue française au Québec et au Canada*, Montréal, Éditions Guérin, 1998, 190 p.

ROBERT, Philippe. « Les statistiques criminelles et la recherche. Réflexions conceptuelles. », *Déviance et société*, vol. 1, no. 1, 1977, p. 3 à 27.

STASZAK, Jean-François. « Prophéties autoréalisatrices et géographie. », *L'Espace Géographique*, vol. 29, no. 2, 2000, p. 105 à 119.

Sources archivistiques :

Bureau de votation sur le règlement de prohibition dans la Cité de Hull, 1917. Collection iconographique de la Ville de Hull, H012-01/0406.

Bruits et nuisances dans les bars, 1948-1951. Fonds de la Ville de Lucerne, A002-01a/0104.

Club 61, 16 novembre 1978. Fonds de la Direction des services communautaires, culturels et sportifs de la Ville d'Aylmer, A015-04a/0063.

Draveurs, 1939. Fonds de la Canadian International Paper Co, P030-01/0006_p0025.

Draveurs devant un embâcle, 1939. Fonds de la Canadian International Paper Co, P030-01/0006_p0097.

Draveurs prenant le repas, 1939. Fonds de la Canadian International Paper Co, P030-01/0006_p0128.

En 1900, coin Youville et Laurier, Hull, 1900. Collection iconographique de la Ville de Hull, H012-01/0071.

Journal « The Standard », 1942-1943. Fonds du Bureau du greffier de la Ville de Hull, H005-01/0135.

Journal « L'Avenir de Hull », 7 avril 1917. Collection iconographique de la Ville de Hull, H012-01/0289.

L'Avalon et son propriétaire, le maire Alphonse Moussette, fin des années 1930. Fonds du Service des arts et de la culture de la Ville de Hull, H015 (GL004-019).

Le Conroy's Hôtel, 24 juillet 1975. Fonds de la Direction des services communautaires, culturels et sportifs de la Ville d'Aylmer, A015-04a/0063.

Maison E. B. Eddy, vers 1901. Collection iconographique de la Ville de Hull, H012-01/0337.

Panorama de Hull, 1920. Collection iconographique de la Ville de Hull, H012-01/0192.

Pont Champlain, 2 septembre 1928. Photo A690-10, Crown Copyright © NAPL. Fonds du Secteur du territoire de la Ville d'Aylmer, A012-01.

Sources archivistiques (suite):

Pont Interprovincial, 1940. Collection iconographique de la Ville de Hull, H012-01/0180.

Station de police et caserne de pompiers no 1, 1923. Collection iconographique de la Ville de Hull, H012-01/0779.

Statistiques sur la criminalité provenant du rapport annuel 1933-1934 du Service de police, 1933-1934. Fonds du Service de police de la Ville de Hull, H007.

Taverne Montcalm, 1980. Collection iconographique de la Ville de Hull, H012-01/0728.

Trois maisons de bois, vers 1930. Collection iconographique de la Ville de Hull, H012-01/0077.

Vue aérienne de Hull, 1940. Collection iconographique de la Ville de Hull, H012-01/0193.

Vue à vol d'oiseau de Hull, vers 1950. Collection iconographique de la Ville de Hull, H012-01/0190.